

GONIOMÈTRE DE BABINET

FICHE N° 257

PRÉSERVER
SAUVEGARDER
VALORISER

Période de fabrication : 1875-1899

Fabricant : Lerebours

Domaines : Physique

Sous-domaines : Optique

Organisme : Université de Lille

Ville : Villeneuve d'Ascq

Modèle :

Matériaux : Laiton, Verre, A préciser

Description

Le goniomètre de Babinet comprend une partie fixe et une partie mobile. La partie fixe est le fût en ébène, qui permet de stabiliser l'appareil. La partie mobile, montée sur celui-ci, porte une lunette de visée et un prisme. La lunette et le prisme peuvent tourner séparément. Le goniomètre comporte encore un collimateur fixe de 11,8 cm de long, un disque gradué de 0 à 360 degrés et plusieurs verniers solidaires de la lunette et du disque. L'ensemble est essentiellement fait en laiton.

La fine raie sortant du collimateur est décomposée par le prisme. La partie mobile est pointée dans la direction dont l'angle veut être déterminé, avec l'axe de référence. La rotation du prisme et de la lunette est lue sur le disque gradué. Les verniers améliorent la précision : ils permettent de lire au dixième de degré la position de la lunette et du prisme. Le goniomètre permet ainsi de déterminer la déviation d'un rayon lumineux par le prisme.

Utilisation

Le goniomètre a été acquis vers 1890 par l'Institut de physique de Lille et utilisé en travaux pratiques d'optique sur les déviations des raies lumineuses.





Pour nous citer :

Base de la Mission nationale de sauvegarde et de valorisation du patrimoine scientifique et technique contemporain, PATSTEC, Goniomètre de Babinet (Lerebours), <https://www.patstec.fr/ressources/objets/detail?id=16760>, consulté le 2026-07-29